



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Ludovic IDZIAK

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maité MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, M. Bertrand PETIT, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

Excusé(s) : M. Daniel MACIEJASZ, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Laurent DUPORGE, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Stéphanie RIGAUX, M. François LEMAIRE, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Marine LE PEN, M. Michel MATHISSART, Mme Maryse POULAIN, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Cécile YOSBERGUE.

COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN MATIÈRE DE MANDATS SPÉCIAUX POUR L'ANNÉE 2023

(N°2024-397)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3211-2 et L.3123-19 ;

Vu la délibération n°2022-487 du Conseil départemental en date du 12/12/2022 « Complément aux délégations d'attribution du Président du Conseil départemental » ;
Vu la délibération n°2021-256 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation de compétences au Président du Conseil départemental » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et service public départemental » rendu lors de sa réunion du 03/09/2024 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation en matière de mandats spéciaux pour l'année 2023, conformément au tableau en annexe à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 23 septembre 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Annexe - Recensement des mandats spéciaux pour l'année 2023

Date	Elu(e)	Déplacement	Lieu
31 janvier et 1er février 2023	Madame Mireille HINGREZ-CEREDA	Comité exécutif du comité du Détroit et commémoration nationale	Burgh-Haamstede et Ouwkerk
8 et 9 février 2023	Madame Mireille HINGREZ-CEREDA	Comité de pilotage du programme Interreg France-Wallonie-Flandre	Sedan
9 et 10 février 2023	Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY	Séminaire de cybersécurité de Départements de France et commission Innovation et numérique dans le cadre du festival mondial de l'intelligence artificielle	Alpes-Maritimes
14 et 15 mars 2023	Madame Mireille HINGREZ-CEREDA	Evènement jeunesse et comité exécutif du comité du Détroit	Lille
4 et 5 juillet 2023	Madame Mireille HINGREZ-CEREDA	Comité exécutif du comité du Détroit	Douvres (Kent)
6 et 7 juillet 2023	Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY	Assemblée générale du réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire	Nantes
14 et 15 septembre 2023	Madame Emmanuelle LEVEUGLE	D d'or des départements de France édition 2023	Poitiers (Futuroscope)
17, 18 et 19 octobre 2023	Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY	Voyage apprenant du réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire	Bruxelles
12 et 13 novembre 2023	Madame Mireille HINGREZ-CEREDA	Comité permanent France - Royaume-Uni	Londres
29 et 30 novembre 2023	Madame Mireille HINGREZ-CEREDA	Comité exécutif du comité du Détroit	Rotterdam

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Direction Générale des Services
Direction de l'Assemblée et des Elus
Coordination d'appui aux élus

RAPPORT N°11

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2024

COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN MATIÈRE DE MANDATS SPÉCIAUX POUR L'ANNÉE 2023

Lors de sa réunion du 12 décembre 2022, conformément à l'article L. 3211-2 19° du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil départemental a donné délégation au Président du Conseil départemental pour autoriser les mandats spéciaux que les membres du Conseil départemental peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions.

Le présent rapport a pour objet d'assurer le respect de l'obligation légale d'information du Conseil départemental des actes pris dans le cadre de cette délégation.

Le tableau joint en annexe recense les mandats spéciaux autorisés pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Il convient de me donner acte de la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation en matière de mandats spéciaux pour l'année 2023, conformément au tableau en annexe au présent rapport.

La 6^{ème} Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 03/09/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY